



RECRUTEMENT PAR CONCOURS ANNUEL

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE RECRUTE DES TECHNICIEN.NE.S SUPÉRIEUR.E.S



Les métiers dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et de la forêt vous intéressent ? Rejoignez-nous !

Condition d'accès

Titulaire du bac
pour le 1^{er} grade
Titulaire d'un bac + 2
pour le 2^{ème} grade

Calendrier de recrutement

Octobre :
ouverture des inscriptions
Février-mars : épreuve écrite
Mai-juin : épreuve orale
Octobre suivant :
rentrée en formation

Dès la réussite du concours

bénéficiez d'une formation rémunérée d'un an
en alternance, au sein de notre institut, l'Infoma
et dans votre structure d'affectation.

3 spécialités

- ➔ Vétérinaire et alimentaire
- ➔ Techniques et économie agricoles
- ➔ Forêts et territoires ruraux

Devenez ensuite titulaire de la fonction publique d'État

Inscription : www.concours.agriculture.gouv.fr

infoma.agriculture.gouv.fr/les-metiers-des-techniciens

Des métiers passionnants, des missions valorisantes,
des possibilités d'évolution de carrière prometteuses